



Extrait du Parc national de la Guadeloupe

<http://cooperation-pnguadeloupe-caraibe.org/?Qu-est-ce-qu-un-Parc-national>

Qu'est-ce qu'un Parc national

?

- FR - L'ÉTABLISSEMENT - Une institution -



Date de mise en ligne : mardi 31 août 2010

Copyright © Parc national de la Guadeloupe - Tous droits réservés

La France compte aujourd'hui dix joyaux de la nature, qui rayonnent en Europe et dans le monde. Ces "monuments de la nature", ce sont les dix Parcs nationaux français.

Leurs paysages remarquables abritent une faune et une flore exceptionnelle, et leur donnent le privilège de faire partie du patrimoine de la France.

Ces territoires ont conservé la culture de ceux qui les ont façonnés. C'est l'équilibre entre le don de la nature et le talent des hommes qui confère aux Parcs nationaux une âme et un caractère uniques.

C'est l'État qui accorde le statut de parc national à un territoire, ce qui en fait aussi leur spécificité.

L'outre-mer représente trois des dix parcs nationaux (Guadeloupe, mais aussi Guyane et Réunion), ce qui constitue une reconnaissance de leur exceptionnelle biodiversité. Deux parcs d'outre-mer sont reconnus par l'Unesco (Réserve Man and Biosphere pour la Guadeloupe, Patrimoine de l'humanité pour la Réunion).

La nature en partage

Les Parcs nationaux à la française se caractérisent aussi par leur volonté de sauvegarder et d'enrichir la qualité de la vie des hommes. Ils offrent de formidables espaces de découverte et de ressourcement pour des populations de plus en plus urbaines. Ils suscitent l'émotion, l'imaginaire, la créativité, et le respect.

Document en télé-chargement sur le site Parcs nationaux de France

["Les parcs nationaux, territoires de références"](#) (version française) (pdf - 3,37 Mo)

["Les parcs nationaux à la française"](#) (version française) (pdf - 5,58 Mo)